



Rue Faidherbe
80410 LA MOLLIÈRE
Tél. : 03 22 26 61 85 / Fax : 03 22 26 65 68

R.C. Abbeville B 307 129 569
APE 5530Z

TARIF 2026 LIBERTÉ
(Toutes taxes comprises dont TVA 10 %)

FORFAIT long séjour saisonnier pour l'occupation temporaire d'un emplacement du 01^{er} Avril au 1^{er} Novembre 2026 quelle que soit la date d'arrivée ou de départ.

DESCRIPTIF	RÈGLEMENT
<u>FORFAIT LIBERTÉ</u> 1 emplacement standard de 95 m² environ comprenant : - 1 branchement électrique 10 ampères - Douches et eau chaude comprises - La caravane et la voiture - Pour un nombre indéterminé de personnes - Taxe de séjour <u>(La sous-location est strictement interdite)</u> - Installation supplémentaire	3 581 € Dont taxe de séjour comprise <u>Le règlement du forfait doit être soldé en totalité pour le 31/08</u> 234 €

Durant les mois de NOVEMBRE, DECEMBRE, JANVIER, FEVRIER et MARS, les forfaitaires pourront laisser gratuitement leur matériel sans toutefois y séjourner, les installations sanitaires du camp seront fermées pour risque de gel.

Les forfaitaires devront se conformer strictement au règlement intérieur du camp et particulièrement au règlement des forfaits saisonniers dont un exemplaire sera affiché à l'entrée du camp.